DEC140796DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°090092DAJ du 28 juillet 2009 portant nomination de M. Jean-Marc Voltini aux fonctions de directeur des systèmes d'information ;

 ${\bf Vu}$ la décision DEC100171DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des systèmes d'information ;

Vu la décision DEC112180DAJ du 12 décembre 2011 portant nomination de M. Olivier Porte aux fonctions d'adjoint au directeur des systèmes d'information ;

Vu la décision DEC122522DAJ du 12 octobre 2012 portant nomination de M. Stéphane Cruzol aux fonctions directeur adjoint administratif de la direction des systèmes d'information ;

Vu la décision DEC130686DAJ du 15 mars 2013 portant nomination de Mme Marie-Pierre Fontanel aux fonctions d'adjointe au directeur des systèmes d'information ;

DÉCIDE:

- **Art. 1**er Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, tous actes, décisions et conventions relatifs :
- au maintien et l'optimisation de la performance des réseaux informatiques et de télécommunications ;
- à la définition et la mise en œuvre des systèmes d'information (SI) destinés au pilotage et à la gestion des activités de l'établissement ;
- au développement d'outils et services à destination des laboratoires :
- au développement des synergies entre les plates-formes informatiques du CNRS et de ses filiales ;

- au développement d'actions communes décidées entre l'établissement et ses partenaires ;
- à la planification des évolutions dans le cadre d'un schéma directeur.
- **Art 2.** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Voltini, délégation est donnée à Mme Marie-Pierre Fontanel, adjointe au directeur des systèmes d'information, M. Olivier Porte, adjoint au directeur des systèmes d'information et à M. Stéphane Cruzol, directeur adjoint administratif de la direction des systèmes d'information, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes, décisions et conventions visés à l'article 1^{er}.
- **Art. 3.** La décision DEC100258DAJ du 1^{er} octobre 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information est abrogée.
- Art. 4. La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28 février 2014

Alain Fuchs